



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Neuvième Forum sur le développement en Afrique (ADF IX)
**« Des modes de financement innovants pour la transformation de
l'Afrique »**

Note conceptuelle

I. Introduction et contexte

1. Le Forum sur le développement de l'Afrique (ADF) est un événement biennal phare de la Commission économique pour l'Afrique, qui offre une plate-forme multipartite pour débattre, de discuter et de lancer des stratégies concrètes pour le développement de l'Afrique. ADF est organisé en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD) et d'autres partenaires de premier plan pour établir un programme de développement piloté par les pays africains qui reflète un consensus et conduit à des programmes spécifiques pour la mise en œuvre. Le Forum vise également à présenter les conclusions des recherches actuelles et des opinions sur les questions majeures du développement à l'intention des principaux acteurs du développement de l'Afrique, pour leur permettre de participer à l'élaboration des programmes, des priorités et des objectifs communs et de déterminer l'environnement dans lequel ils seront exécutés.

2. Le Forum rassemble un grand nombre de participants, parmi lesquels des chefs d'Etat et de gouvernement, des décideurs des États membres africains, des partenaires de développement, d'autres organismes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des universitaires, des organisations de la société civile, le secteur privé, des leaders d'opinion. Le Forum se déroulera en séances plénières et manifestations parallèles de haut niveau, comprenant des orateurs de marque, des conférenciers et des représentants des médias.

3. La neuvième édition du Forum pour le développement de l'Afrique se tient sur le thème: « Des modes de financement innovants pour la transformation de l'Afrique ». Ce concept découle de la reconnaissance du rôle du financement dans la réalisation du programme de transformation structurelle fondée sur des initiatives de développement d'inspiration africaine et axées sur les pays africains. Ce concept s'appuie sur une nouvelle façon d'aborder le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et s'appuie sur les conclusions d'un certain nombre d'efforts régionaux et internationaux comme le Groupe de personnalités éminentes de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015, la vingt-sixième réunion du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD tenue à Addis-Abeba le 28 janvier 2012 et le septième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine, qui s'est tenue en mars 2014, à Abuja.

4. Le Forum offrira une plate-forme pour d'éminents partenaires africains afin de partager les informations clés et de participer à des discussions ciblées et approfondies sur les questions relatives à des mécanismes de financement novateurs dans quatre domaines thématiques: mobilisation des ressources intérieures; flux financiers illicites; investissement de capitaux privés; et de nouvelles formes de partenariat. Le Forum vise également à renforcer la capacité de l'Afrique à développer des solutions concrètes pour les mécanismes de financement novateurs, comme des alternatives efficaces de financement transformatif développement sur le continent. Il sera également guidé par des connaissances fondées sur des preuves et d'informations sur l'étendue et la portée des options pour tirer parti des possibilités de financement du développement durable de l'Afrique.

5. Le Forum examinera donc comment tirer parti des sources innovantes de financement pour cette transformation économique, sous-tendue par l'industrialisation et la croissance inclusive, qui va générer des emplois, améliorer les conditions socio-économiques et fournir des ressources pour

financer les initiatives d'adaptation face au changement climatique. Partager les meilleures pratiques, des politiques innovantes, des cadres opérationnels, des connaissances fondées sur des preuves et informations et des modalités participatives pour exploiter efficacement les ressources sera un autre axe de réflexion du Forum.

6. Le thème retenu pour le Forum ne pouvait venir à un meilleur moment, lorsque l'accès au financement pour le développement reste un défi de taille. Malgré des perspectives de croissance positives, l'Afrique fait encore face à un déficit de financement annuel de 31 milliards de dollars pour le seul secteur de l'électricité, alors que certains pays donateurs sont restés en-deçà des engagements internationaux. En 2013, par exemple, les engagements d'aide des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement ont représenté 0,3 % de leur revenu national brut, seuls le Danemark, le Luxembourg, la Norvège et la Suède continuant de dépasser l'objectif de 0,7 %. À moyen terme, les budgets d'aide risquent d'être affectés, en raison de l'assainissement des finances publiques mené dans les pays donateurs traditionnels. Cette tendance, associée à un accroissement des investissements domestiques et besoins de financement de l'Afrique, rend nécessaire un débat sur l'importance stratégique du financement du développement en Afrique et les rôles à jouer par les différentes parties prenantes.

7. La mobilisation des ressources intérieures peut jouer un rôle central dans le financement du programme de développement durable pour l'après-2015 qui vise à éradiquer l'extrême pauvreté et réduire les disparités socio-économiques et les conséquences environnementales. Cela pourrait être très coûteux et représenter des milliards de dollars, que l'APD ou le financement privé seul seraient incapables de financer. Pour résoudre ce problème, il convient de renforcer la mobilisation des ressources intérieures grâce à une refonte des subventions, un renforcement des systèmes d'achat national, une réduction des flux financiers illicites, une amélioration de l'efficacité des dépenses, un élargissement de l'assiette fiscale, une amélioration de l'administration fiscale et l'élimination des failles.

8. Des milliards de dollars sortent d'Afrique chaque année par le biais de flux financiers illicites. Les pertes annuelles subies par le continent au cours des dix dernières années sont estimées à 50 milliards de dollars en moyenne. Cela freine l'investissement et l'épargne intérieure, draine les réserves de devises fortes, réduit la collecte d'impôts et, partant, sape les efforts de transformation structurelle de l'Afrique. Pour lutter contre le problème des flux financiers illicites et la dynamique qui les anime, il faut améliorer la transparence de la déclaration de revenu et des paiements des multinationales, renforcer la réglementation des paradis fiscaux et des juridictions dotées de lois sur le secret bancaire, redoubler d'efforts contre le blanchiment, afin de récupérer l'argent détourné et le consacrer à la réduction de la pauvreté et à des activités synonymes de croissance économique.

9. Bien que les investissements directs étrangers aient augmenté, le continent n'attire encore qu'une petite partie des fonds de placement mondiaux, qui sont concentrés dans quelques pays et secteurs comme les services aux entreprises et les technologies de l'information et de communication. Les pays africains doivent élaborer des politiques appropriées pour attirer le capital-investissement, notamment dans les secteurs identifiés comme des secteurs majeurs de croissance. Les gouvernements peuvent contribuer à une correction des asymétries de l'information en cautionnant la solvabilité d'entités et de personnes et en offrant des avantages fiscaux pendant les premières années de l'investissement.

10. Le gouffre infrastructurel et technologique, couplé avec la dépendance continue envers l'assistance financière des investissements étrangers, et le déficit croissant d'environ 40 milliards de dollars des économies africaines généralement non exportatrices de pétrole, exigent une nouvelle approche du financement du développement, soutenue par des formes innovantes de partenariats internationaux. En outre, des failles importantes dans la relation actuelle entre donateurs et bénéficiaires, comme l'incapacité de promouvoir la responsabilisation mutuelle ou de rectifier les déséquilibres des arrangements commerciaux et financiers multilatéraux existants, et l'insuffisance des partenariats actuels face à des défis mondiaux tels que le changement climatique et l'instabilité financière renforcent encore la nécessité de forger de nouvelles formes de partenariats, ce qui conduirait à des sources innovantes de financement.

11. Le programme de transformation de l'Afrique et les changements climatiques étant fortement interdépendants, on ne doit pas séparer le financement lié au climat et le financement du développement. Il est généralement admis que les émissions mondiales atteindront un sommet à l'horizon 2020 et retomberont à 50 % des niveaux de 1990 d'ici à 2050. Les mesures d'atténuation dans les pays en développement seront de l'ordre de 55 à 80 milliards d'euros entre 2010 et 2020. En plus des contributions des pays en développement, les pays développés devraient financer un coût d'adaptation annuel estimé de 10 à 20 milliards d'euros. L'Afrique n'a toutefois pas beaucoup bénéficié des mécanismes de financement des mesures d'atténuation existants au niveau mondial, seuls 2 % des projets du Mécanisme pour un développement propre (MDP) ayant été réalisés. Pourtant, toutes les prévisions indiquent que les impacts climatiques auront des effets négatifs sur des secteurs économiques clés comme l'agriculture, l'eau, l'énergie et la santé, bien que le continent ait contribué le moins au réchauffement, représentant moins de 4 % des émissions de gaz à effet de serre. Pour pouvoir relever avec succès les défis du changement climatique, l'Afrique doit trouver des moyens d'attirer des fonds du secteur privé, tout en mettant en place des mécanismes reposant sur les ressources intérieures en complément des financements extérieurs.

12. Le Forum examinera donc certains aspects des domaines thématiques ci-après:

- a) La mobilisation des ressources intérieures;
- b) Les flux financiers illicites;
- c) Les fonds de capital-investissement;
- d) Les nouvelles formes de partenariats;
- e) Les problèmes du financement lié au climat.

13. L'examen de ces questions contribuera à élargir la base de la participation des parties prenantes et mettra en évidence les principaux problèmes qui se posent dans ces différents domaines.

14. L'égalité entre hommes et femmes et l'autonomisation des jeunes seront abordées en tant que questions transversales dans les débats portant sur les domaines susmentionnés.

II. Objectifs du neuvième Forum pour le développement de l'Afrique

15. L'objectif général du Forum est de promouvoir le financement du développement durable et de proposer des options de financement innovantes en vue de la transformation économique de l'Afrique. Les participants examineront différentes options et stratégies de mobilisation des ressources intérieures grâce au renforcement de nouveaux partenariats en faveur du développement national.

16. Les objectifs précis du Forum sont:

- a) Examiner et recommander des stratégies traditionnelles ou innovantes pour élargir l'assiette fiscale nationale et mieux utiliser les flux de capitaux intérieurs en vue de la transformation socio-économique de l'Afrique;
- b) Proposer des mesures pour résoudre les problèmes d'ordre réglementaire et institutionnel affectant la mobilisation des ressources intérieures en Afrique;
- c) Débattre des difficultés que la méconnaissance et la mauvaise gestion du problème des flux financiers illicites entraînent pour le développement de l'Afrique, et suggérer des alternatives pour appuyer le financement du continent;
- d) Identifier des mesures et mécanismes prioritaires pour une exploitation plus efficace et transparente des revenus découlant des ressources naturelles au service du développement;
- e) Débattre du rôle du secteur public dans la promotion des investissements de capitaux privés et financement du secteur privé, et étudier les obstacles à la mise en place de partenariats public-privé fructueux en matière de financement et de renforcement des capacités en Afrique;
- f) Faire des suggestions sur des stratégies de mobilisation des ressources par des fonds souverains, au moyen de programmes réalisables comme le financement d'entreprises ou le recours au fonds souverain d'investissement stratégique pour le développement;
- g) Élaborer des grandes options pour améliorer l'accès de l'Afrique aux financements climatiques mondiaux et tirer parti des possibilités innovantes au niveau national;
- h) Déterminer les rôles des différentes parties prenantes pour une mobilisation optimale des ressources sur le continent.

III. Résultats et produits attendus

17. Le Forum devrait donner les résultats suivants:

- a) Des intervenants mieux informés sur le rôle des ressources cachées dans le développement de l'Afrique;
- b) Une meilleure compréhension par les parties prenantes de la façon de localiser, freiner et récupérer les flux financiers illicites en Afrique;
- c) Le renforcement des capacités des parties prenantes pour promouvoir des recherches novatrices sur la mobilisation des ressources sur le continent et les mesures prises pour mettre en œuvre des stratégies novatrices, des politiques, des programmes et des outils pour soutenir la transformation de l'Afrique;
- d) Des partenariats renforcés pour défendre le rôle des ressources intérieures dans la transformation du continent;
- e) Le renforcement des partenariats et de la coopération entre les intervenants s'agissant d'investissements de capitaux privés et de la mobilisation des ressources pour financer la lutte contre le changement climatique;
- f) Le renforcement des capacités de coordination et de mobilisation des ressources dans le contexte de la transformation de l'Afrique.

18. Le Forum produira notamment:

- a) Le rapport du Forum;
- b) Des documents de synthèse;

- c) Des notes d'orientation;
- d) Une déclaration consensuelle;
- e) Un plan d'action indicatif;
- f) Des communiqués de presse;
- g) Des publications en ligne.

IV. Thèmes de discussion

A. Mobilisation des ressources intérieures

19. Les difficultés que l'Afrique éprouve pour accroître la mobilisation des ressources intérieures sont multidimensionnelles. Elles ont pour principale origine des taux d'épargne publique et privée faibles, dus à un manque d'accès à des instruments d'épargne adéquats, à la mauvaise gestion des taux d'intérêt, à l'étroitesse de l'assiette fiscale, à la complexité de l'arsenal administratif, à des entreprises multinationales disproportionnellement favorisées par des avantages inutiles, à l'évasion fiscale et à la corruption. La mobilisation de ressources souffre par ailleurs de défaillances dans la croissance et le développement des systèmes financiers. S'agissant de l'intermédiation, les banques font souvent de la discrimination au détriment des individus et des petites entreprises et en faveur de grandes sociétés et de secteurs spécifiques. En outre, les marchés des capitaux ne sont pas suffisamment matures pour permettre de mobiliser des ressources internes et externes dormantes au profit d'investissements productifs.

20. L'impact de ces facteurs ne doit pas être négligé. Le taux d'épargne brute en Afrique a été systématiquement plus faible que celui d'investissement intérieur brut depuis 2008, une situation qui limite l'allocation indépendante de ressources intérieures à l'investissement dans des secteurs clefs. Bien que les recettes fiscales constituent la source la plus importante des ressources intérieures, le montant des impôts perçus en proportion du produit intérieur brut n'a augmenté que de façon marginale, passant de 26,6 % en 2009 à 27 % en 2011, de nombreux pays ayant enregistré un coefficient de pression fiscale inférieur à 10 %. Au regard des estimations actuelles d'un déficit financier s'établissant à près de 6 %, il est clair que mobiliser des ressources suffisantes, stables et prévisibles demeure un sujet de préoccupation¹.

21. Il faut que les pays africains exploitent de plus en plus les ressources intérieures afin de combler leurs besoins financiers. Des politiques susceptibles d'élargir l'assiette fiscale, actuellement étroite, d'élever les niveaux d'épargne et de développer les marchés de capitaux afin d'attirer les investissements étrangers directs et de permettre d'utiliser l'excédent de liquidités dans le système financier sont indispensables pour intensifier la mobilisation des ressources intérieures.

22. Il convient de remédier aux mesures de dissuasion que représentent les taux élevés de financement extérieur (dont l'aide publique au développement), en engageant des réformes intensives pour mieux capter des ressources actuellement inexploitées ou mal gérées. Ces réformes consisteraient à endiguer les flux financiers illicites, à créer des capacités institutionnelles permettant de tirer

¹ Le document-cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de 2001 soulignait la nécessité pour l'Afrique de renforcer la mobilisation des ressources intérieures, nécessité réaffirmée dans le Consensus de Monterrey de 2002, qui avait mis l'accent sur le besoin d'instaurer les conditions intérieures requises pour mobiliser l'épargne intérieure et financer l'investissement nécessaire dans les biens productifs.

davantage parti de sources de financement novatrices telles que les partenariats public-privé (PPP), les fonds souverains et les bonds de la diaspora.

23. Le Forum examinera les questions suivantes:

a) Les stratégies d'expansion fondées sur l'impôt et consistant à encourager la contribution potentielle du secteur informel, à réduire les exonérations fiscales accordées aux investisseurs étrangers et à s'attaquer aux obstacles qui empêchent de mettre en œuvre les politiques;

b) Élaboration et mise en œuvre de politiques nationales propres à encourager le développement de services financiers innovants pour les populations à faible revenu, à réduire la surliquidité dans le secteur intermédiaire et à améliorer l'accès et le coût du crédit, en particulier pour les PME;

c) Les obstacles à la création de marchés de capitaux qui fonctionnent bien; la définition, le financement et la mise en œuvre de mesures correctives nécessaires à la levée de ces obstacles; les mesures indispensables à la création d'un cadre réglementaire et légal qui facilitera l'utilisation des marchés de capitaux comme moyen de mobiliser des ressources pour des investissements productifs;

d) Les stratégies que les pays africains pourraient adopter pour mieux utiliser les ressources de financement intérieur novatrices comme les partenariats public-privé, les fonds souverains et les bons de la diaspora, ainsi que les solutions aux éventuels problèmes de mise en œuvre.

B. Flux financiers illicites

24. Les flux financiers illicites en provenance de l'Afrique suscitent de plus en plus de préoccupations de par leur ampleur et leur impact négatif sur les efforts du continent en matière de développement et de gouvernance. D'après les estimations de la CEA et d'autres institutions, ces flux auraient représenté 50 milliards de dollars des États-Unis par an en moyenne pendant les dix dernières années, soit plus que l'aide publique au développement reçue par le continent. Ces estimations pourraient cependant être en deçà de la réalité, puisqu'on ne dispose de données précises ni sur l'ensemble des transactions en cause ni sur tous les pays africains concernés.

25. Les flux financiers illicites constituent pour le continent une source potentielle de mobilisation de ressources intérieures qui, efficacement exploitée, pourrait avoir une incidence positive sur le programme de transformation de l'Afrique, surtout dans un contexte économique mondial dans lequel on ne peut plus miser sur l'aide au développement.

26. La détermination de l'Afrique à combattre les flux financiers illicites se reflète dans la décision prise par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique tenue en 2011 de créer un Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites quittant l'Afrique, chargé d'examiner la nature de ces flux et leur incidence sur le développement du continent. En outre, à l'approche de la date butoir de 2015 fixée pour la réalisation des OMD, on s'accorde à reconnaître qu'aucun programme de l'après OMD ne peut se permettre d'ignorer le problème des flux financiers illicites et leur impact sur la mobilisation de ressources intérieures. De fait, la nécessité d'endiguer et de réorienter les flux financiers illicites en tant que sources novatrices de financement de la transformation de l'Afrique a été reconnue et intégrée dans la position commune africaine sur les objectifs de développement de l'après 2015.

27. La croissance relativement élevée qu'enregistre l'Afrique depuis le début du siècle aurait pu être encore plus importante si des ressources potentielles d'investissement ne quittaient pas le continent de manière frauduleuse. Étant cachés au fisc, les flux financiers illicites réduisent la marge de manœuvre de l'Afrique, qu'ils privent de recettes fiscales additionnelles qui auraient pu servir à financer des programmes publics et à renforcer la productivité. Ce qui, au retour, pourrait permettre d'élargir l'assiette fiscale et d'augmenter ainsi les recettes pour financer le développement. Deuxièmement, au moment où l'Afrique s'efforce de mobiliser davantage de ressources intérieures pour financer son développement, les flux financiers illicites privent les systèmes financiers et les gouvernements du continent de la possibilité d'utiliser ces ressources à travers divers schémas de mobilisation de ressources intérieures. En outre, en sortant ces fonds du continent, les flux financiers illicites affectent sérieusement les taux d'épargne et empêchent aux investisseurs locaux d'accéder à des ressources financières à investir pour créer des emplois et renforcer la productivité et la croissance économique.

28. Il apparaît clairement que les flux financiers illicites représentent pour l'Afrique un problème sérieux qui nécessite une solution mondiale, notamment au niveau politique. Ce fait ressort de travaux sur différentes composantes de la sortie illicite des capitaux effectués au niveau régional par les communautés économiques régionales et, au niveau international, par le G20, l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'ONU. Il convient cependant de coordonner ces travaux et de les rendre cohérents si l'on veut assurer la permanence et le succès des efforts visant à s'attaquer à ces flux illicites, en particulier ceux partant de l'Afrique.

29. Le Forum examinera les questions suivantes:

- a) Les incidences complexes de l'endiguement des flux financiers illicites en tant que moyen innovant de financement de développement en Afrique, aussi bien à présent qu'à moyen terme;
- b) Des choix de politique pertinents d'un point de vue africain pour faire face au problème des flux financiers illicites et les principales difficultés connexes;
- c) Les mesures prises afin d'atténuer la sortie de capitaux de l'Afrique et ses incidences sur le développement;
- d) Les modes d'action appropriés, tels que la mobilisation de l'appui au niveau national, régional et mondial en faveur de la lutte contre les flux financiers illicites en provenance de l'Afrique;
- e) Le rôle des acteurs étatiques et non étatiques dans la lutte contre les flux financiers quittant l'Afrique.

C. Capitaux privés

30. C'est auprès des banques et sur les marchés boursiers (ou marchés obligataires et de titres) que les sociétés et entreprises commerciales obtiennent traditionnellement des fonds pour financer leur croissance. L'horizon de placement de fonds privés varie de cinq à dix ans et les gestionnaires des fonds sont obligés de négocier leurs actions à la fin de cette période dite de « retrait ». Un tiers des 54 pays africains enregistre un taux de croissance du PIB supérieur à 6 %. Le récit de la croissance africaine attire les investisseurs internationaux, toujours à la recherche de marchés en croissance offrant des taux de rendement alléchants. Les capitaux privés en Afrique répondent à ce climat d'investissement africain attrayant.

31. Des données du cabinet Preqin, spécialiste de l'évolution du capital-investissement, montrent que le deuxième trimestre de 2013 a enregistré l'une des mobilisations de fonds privés les plus importantes de ces dernières années, 164 fonds ayant levé l'impressionnant montant de 124 milliards de dollars É.-U. Des statistiques établies au cours des trois dernières années indiquent que des investissements importants ont lieu dans le secteur du capital-investissement. Les accords d'investissement en Afrique se seraient accrus, passant de 890 millions de dollars É.-U. en 2010 à 3 milliards de dollars É.-U. en 2011 (Banque africaine de développement, 2012). D'après les estimations de l'association africaine du capital-risque, 1,14 milliard de dollars ont été souscrits auprès d'investisseurs institutionnels en 2012 en faveur de fonds de capital-investissement intéressant l'Afrique, et il existe 50 autres fonds actuellement sur le marché ciblant un montant global similaire. Le South Africa's Ethos Private Equity aurait levé près de 900 millions de dollars, montant très important pour un fonds intéressant l'Afrique.

32. En dépit du discours positif présentant l'Afrique comme la prochaine frontière des investissements, la perception qu'ont les investisseurs des coûts de transactions sur le continent reste préoccupante. La taille physique, la fragmentation géopolitique et la faiblesse des infrastructures en Afrique continuent de faire du continent un lieu où il coûte cher de faire des affaires. Collecter des fonds dans le secteur du capital-investissement se heurte également à des difficultés majeures, dues au fait que les investisseurs locaux sont absents du secteur. Une autre difficulté majeure consiste dans les restrictions qui pèsent sur la circulation des capitaux entre les pays africains et le reste du monde. De nombreux pays rechignent à ouvrir leurs systèmes financiers, souvent sous-développés, rendant difficile cette circulation des capitaux. Le secteur du capital-investissement est par ailleurs contrarié par les retards dans le traitement des dossiers, d'interminables procédures d'approbation des transferts par la banque de réserve, le coût élevé de l'emprunt, des taux d'imposition élevés, le manque de gestionnaires de fonds africains éprouvés et l'inexistence de cadres institutionnels permettant aux investisseurs privés et aux gouvernements d'entamer des discussions sur les problèmes concernant le capital-investissement. Peu nombreux sont les pays qui connaissent le secteur et l'étendue de ses activités chez eux.

33. Les gouvernements africains ont un rôle clef à jouer dans la promotion du capital-investissement, qui représente une importante source potentielle d'investissement dans la croissance et le développement. L'intervention des pouvoirs publics sera nécessaire pour faire connaître et comprendre les questions concernant ce secteur. Il convient de créer un environnement pouvant permettre à l'Afrique d'attirer et de maintenir des gestionnaires compétents et jouissant d'une expérience opérationnelle, pour permettre au secteur de se développer, tout en améliorant la disponibilité des fonds. Enfin, il faudrait améliorer les évaluations d'impact, en particulier pour les projets pouvant avoir des retombées socioéconomiques positives.

34. Le Forum examinera les questions suivantes:

a) Amélioration de la disponibilité des fonds pour le secteur du capital-investissement: Dans quelle mesure les gouvernements pourront-ils concevoir des politiques adéquates, mais prudentes, pour encourager l'utilisation de l'épargne contractuelle et des partenariats public-privé (associant le secteur du capital-investissement et les institutions de financement du développement) en faveur des investissements privés?

b) Encourager les investissements ayant le plus d'impact: dans quelle mesure les entreprises de capital-investissement pourraient-elles élargir leurs portefeuilles d'investissement en finançant des secteurs comme l'agriculture et les petites et moyennes entreprises?

c) Renforcer le rôle des gouvernements: quelles politiques doivent mettre en œuvre les gouvernements pour encourager les investisseurs locaux, les investissements étrangers directs et le secteur du capital- investissement en vue de soutenir les efforts de développement nationaux?

D. Nouvelles formes de partenariats

35. Depuis la fin des années 90, les pays africains bénéficient de taux de croissance économique appréciables, facilités par l'amélioration des fondamentaux macroéconomiques et l'essor de toutes les principales composantes du financement extérieur (recettes d'exportation, investissements étrangers directs, envois de fonds et flux de capitaux publics). Cependant, la part des investissements dans le PIB n'a que modérément augmenté (passant de 17 % en 2000 à 21 % en 2012). Financer le développement reste un défi crucial pour la région, eu égard surtout à ses retards technologiques et d'infrastructures. Les données de la comptabilité nationale montrent que l'accélération de la croissance de l'Afrique s'est accompagnée d'une aggravation de la dépendance vis-à-vis de l'épargne étrangère pour le financement de l'investissement, creusant ainsi le déficit de ressources dont souffrent, en particulier, les pays africains non exportateurs de pétrole.

36. Dans ce contexte, il convient d'adopter une nouve

- b) Coopération Sud-Sud et portée de l'industrialisation;
- c) Initiatives régionales et Sud-Sud pour renforcer la mobilisation des ressources: endiguer les flux financiers illicites, réduire les coûts des envois de fonds et exploiter les flux publics;
- d) Coalitions Sud-Sud pour réformer le commerce multilatéral et le système financier.

E. Questions relatives au financement lié au climat

39. Les scientifiques s'accordent à dire que l'Afrique est le continent le plus exposé aux conséquences des changements climatiques et le moins apte à y faire face, en partie à cause de son faible niveau de développement économique. D'après de nombreuses prévisions, l'Afrique connaîtra une augmentation de sécheresses et d'inondations épisodiques, la survenue fréquente de phénomènes extrêmes tels que les ouragans, les cyclones et l'élévation du niveau de la mer. Ces changements auront de graves conséquences sur de nombreux secteurs de développement en Afrique et menacent les économies et les moyens de subsistance de nombreux pays du continent. De récentes études ont davantage souligné ces risques et l'urgence de trouver des solutions, étant donné que la dynamique de croissance actuelle du continent est principalement imputable à l'utilisation accrue des ressources naturelles et à une agriculture pluviale sensible au climat et vulnérable face aux variations saisonnières et aux changements climatiques².

40. Compte tenu des conséquences potentiellement dévastatrices des changements climatiques sur les vies et les moyens de subsistance, des mesures d'adaptation sont mises en œuvre dans toute l'Afrique et à tous les niveaux. Cependant, ces mesures ont une portée limitée en raison de leurs coûts, du faible savoir-faire technique, du manque de technologie et des faibles niveaux de développement économique. Les coûts d'adaptation pour l'Afrique subsaharienne devraient se situer entre 14 et 15 milliards de dollars É.-U par an et atteindre 70 milliards de dollars en 2045, si aucune mesure d'atténuation supplémentaire n'est prise (PNUE, Rapport sur les lacunes en matière d'adaptation).

41. Faire face aux coûts d'adaptation exige des ressources financières considérables. Or il est à craindre qu'il ne devienne impossible d'y parvenir si l'on ne réduit pas considérablement les émissions de gaz à effet de serre pour empêcher que la hausse des températures atteigne le seuil de 2 degrés. Pendant ce temps, les négociations pour un nouveau cadre sur les changements climatiques sont au point mort, tandis que ces changements se poursuivent sans relâche.

42. Au ralentissement des négociations s'ajoute le non-respect par les pays développés des engagements qu'ils ont pris à Copenhague de fournir les 100 millions de dollars nécessaires d'ici à 2020 pour soutenir l'adaptation des pays en développement et leur transition vers un mode de développement à faible émission de carbone. Par ailleurs, le financement de l'adaptation est tombé à son niveau le plus bas de ces dernières années, en partie du fait qu'il repose sur une part des recettes du Mécanisme pour un développement propre, que le prix des crédits de carbone est bas et que la part du financement public consacré à l'adaptation reste faible.

43. Il faudrait que les pays développés continuent de soutenir le renforcement de la résistance aux incidences des changements climatiques en Afrique. Les gouvernements doivent toutefois adopter de nouveaux mécanismes internes de financement, par le secteur public et le secteur privé, de la lutte contre ces changements, pour compléter le financement international. Les mécanismes externes de

² Cinquième rapport d'évaluation du Groupe de travail du GIEC.

financement, cependant, restent lourds et truffés de procédures complexes qui rendent très difficile pour la plupart des pays africains d'accéder aux fonds. Aussi, pour faire face aux changements climatiques et aux difficultés de financement sur le continent, la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement ont-elles mis en place le Programme « Climat au service du développement en Afrique ». Ce programme, qui a été approuvé par les chefs d'État africains, a pour principal objectif de bâtir des économies qui résistent aux changements climatiques sur le continent.

44. Le consortium a lancé le Fonds spécial ClimDev, qui est géré par la Banque africaine de développement à des coûts de transaction peu élevés et suivant des procédures de financement simplifiées. Le Fonds, qui fournit des ressources financières et accorde des incitations aux pays, aux institutions nationales, aux organismes régionaux et à d'autres parties prenantes, contribuera grandement à réduire le déficit de financement de la lutte contre les changements climatiques sur le continent. Il constitue un cadre novateur de financement permettant d'obtenir rapidement les fonds nécessaires au renforcement de la résilience face aux changements climatiques. En outre, ce type de financement vise le paiement de redevances pour services écosystémiques servant à préserver l'intégrité de l'écosystème. En plus de ses pouvoirs d'atténuation, il joue un rôle d'appui essentiel dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau et du tourisme.

45. Sur une note plus positive, les changements climatiques offrent à l'Afrique des possibilités pour brûler l'étape de l'utilisation des vieilles technologies ayant conduit au réchauffement climatique et pour choisir des technologies propres et orientées vers le développement d'économies vertes, à faibles émissions de carbone et sans laissés pour compte.

46. Le Forum abordera dans ce cadre les questions suivantes:

- a) Possibilités de croissance qu'offrent les changements climatiques au développement à faibles émissions de carbone;
- b) Renforcement de la capacité de l'Afrique d'avoir accès à un financement international lié au climat;
- c) Possibilités novatrices de financement intérieur de la lutte contre les changements climatiques;
- d) Possibilités de financement lié au climat dans le nouveau cadre mondial sur les changements climatiques.

V. Partenariats

47. Le Forum est organisé en étroite collaboration avec les institutions spécialisées du système des Nations Unies, le secteur privé, la société civile, les parties prenantes intéressées par les ressources naturelles, les organisations non gouvernementales et les organismes ayant fait preuve d'initiative et ayant apporté une contribution avérée dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et du développement économique.

VI. Participants

48. Le Forum rassemble un grand nombre de participants, dont des chefs d'État et de gouvernement des États membres africains, des partenaires de développement, d'autres organismes des

Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales, des universitaires, des spécialistes du développement, des organisations de la société civile, le secteur privé, d'éminents dirigeants politiques et des guides de l'opinion, ainsi que d'autres parties prenantes concernées.

VII. Déroulement du Forum

49. Les discussions et concertations d'ADF IX se dérouleront dans le cadre suivant:

- a) Des réunions et des ateliers pré-Forum;
- b) Des séances plénières pour planter le décor et parvenir à un accord sur une déclaration consensuelle et sur un plan d'action indicatif;
- c) Des séances en groupe précédées d'exposés liminaires et discussions/dialogue dirigés portant sur les sous-thèmes prioritaires;
- d) Une concertation de haut niveau dirigée concernant la gouvernance et la réponse des dirigeants face aux problèmes de financements innovants pour la transformation de l'Afrique.

VIII. Programme de travail

50. Les activités d'ADF IX se dérouleront comme suit:

- a) Réunions préparatoires au Forum (premier et deuxième jours)
- b) Séances plénières préparatoires au Forum (troisième jour)
- c) Séances en groupe portant sur les sous-thèmes (quatrième jour)
- d) Concertation de haut niveau et séance plénière de clôture consacrée au consensus (cinquième jour)
- e) Expositions et manifestations parallèles (du premier au cinquième jour)